

HALTE AUX IDEES REÇUES

LE BIM POUR LES PETITES ENTREPRISES

Le BIM (BUILDING INFORMATION MODELING) est un processus qui couvre le cycle de vie complet d'un projet de construction : de la conception jusqu'à l'exploitation et la maintenance des ouvrages. Les informations liées au projet sont précises, accessibles et exploitables. Les objectifs sont simples : gagner en performance, en qualité et réduire les coûts.

METTONS FIN AUX MYTHES LES PLUS REPANDUS AU SUJET DU BIM

Idee reçue n° 1

Le BIM n'est que pour les entreprises et les projets de grande envergure.

FAUX

Le BIM aide les entreprises de toute taille à maîtriser les coûts de conception, permettant ainsi d'anticiper les estimations budgétaires. Les utilisateurs peuvent effectuer une modification une seule fois et c'est toute la documentation qui est automatiquement mise à jour. La conception est optimisée et la qualité du projet améliorée.

LE BIM DONNE DE L'ELAN AUX PETITES ENTREPRISES

« On sent toujours quelques réticences dans l'adoption de nouvelles techniques ou technologies. Or, le BIM constitue un appui formidable pour l'ensemble des corps de métiers puisqu'il leur permet de se consacrer uniquement à leur métier. Pour les architectes, c'est se focaliser entièrement sur la création. Le BIM ne prétend en rien brider leur style ou leur coup de crayon. C'est au contraire une libération de la créativité. »

LUCA DAL CERRO,
co-fondateur de Decode BIM

Idee reçue n° 2

Les logiciels BIM sont encore très chers.

FAUX

Débuter avec le BIM ne rime pas toujours avec grosses dépenses. Le logiciel Autodesk® Revit LT™ est un moyen simple et économique de commencer à créer des modèles 3D et de la documentation BIM. Et cela, à partir de **60€ HT par mois**.

« La formule locative d'Autodesk me permet d'adapter mon parc de licences en fonction de la taille et du nombre de projets en cours dans mon bureau d'études mais aussi de rester à la pointe de la technologie. J'ai accès immédiatement à chaque nouvelle version et amélioration. Je n'ai plus qu'à procéder à l'installation lorsque cela me convient. »

STÉPHANE ARLANDIS,
Gérant CT3E

Idee reçue n° 3

Se former au BIM prend du temps.

FAUX

Il existe de nombreuses ressources disponibles dans différents types de formats. La formation est accessible à tous.

TEMPS NECESSAIRE POUR SE FAMILIARISER AVEC REVIT



20 MIN

= le temps nécessaire pour terminer la session en ligne de mise en route.



1 HEURE

= le temps nécessaire pour se former aux grands principes de base de Revit et Revit LT.



6 HEURES

= le temps dont vous avez besoin pour vous familiariser avec les fondamentaux de Revit LT en matière de modélisation, d'architecture et de documentation.

Source : C4DLearning

TEMPS MOYEN DU TUTORIEL EN LIGNE REVIT : **4,5 MINUTES**

Une bonne façon de mettre le pied à l'étrier en seulement quelques minutes.

✓ **FORMATION ET APPRENTISSAGE**
Formation en salle de classe ou en ligne délivrée par les Partenaires Autodesk | Trouver un revendeur

✓ **PORTAIL ET VIDEOS EN LIGNE**
Portail Autodesk Mise en œuvre du BIM | You Tube | Revit LT

✓ **COMMUNAUTE D'UTILISATEURS**
Poser des questions et partager des connaissances | Blog officiel Revit et le BIM

Idee reçue n° 4

Notre productivité sera mise à mal pendant la période de transition vers le BIM.

FAUX

Si un investissement initial en temps et en moyens est nécessaire, celui-ci est contrebalancé par les gains de productivité escomptés grâce au BIM.

« Le passage ne se fait pas sans difficulté, il faut s'adapter au logiciel (Autodesk Revit) et cela nécessite une période de tâtonnement. La formation et la découverte du logiciel se font jour après jour. C'est un gros changement dans nos méthodes de travail. Malgré les « difficultés » inhérentes à tout changement, nous avons décidé, dès 2014, d'être acteur de notre développement en nous équipant du logiciel Autodesk Revit, tant l'efficacité de ce logiciel et du BIM nous a paru évidente. On commence à voir apparaître des exigences de maquette numérique dans les concours de maîtrise d'œuvre publique et privée. »

GUILAUME SIMONIN,
ZArchitecture

100 %

50 %

0 %

Plus de la moitié des utilisateurs du BIM constate un gain de productivité de **50%** sur le long terme.

Près de 20 % des utilisateurs du BIM constate un gain de productivité de plus de **100%**.

Source : Cadalyst

QUI BENEFICIE DES APPORTS DU BIM?

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE

PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

ARCHITECTES

INGENIEURS

PROMOTEURS

LE BIM AFFICHE TOUTES LES VUES D'UNE MEME INFORMATION SOUS-JACENTE.

Les architectes peuvent ainsi passer plus de temps sur le projet, avec la garantie d'obtenir un résultat satisfaisant et fonctionnel, comme prévu.

Les gestionnaires de patrimoine et les entrepreneurs peuvent collaborer et partager leurs données pour mieux communiquer aux clients l'intention de l'architecte.

GRACE A REVIT LT, ET LES SOLUTIONS BIM D'AUTODESK, LA TRANSITION VERS LE BIM EST A LA PORTEE DE TOUS.

ADOPTER LE BIM DES AUJOURD'HUI.

EN SAVOIR PLUS SUR [AUTODESK.FR/CAMPAIGNS/REVIT-LT](https://www.autodesk.fr/campaigns/revit-lt)

AUTODESK, AUTOCAD, AUTOCAD LT ET REVIT SONT DES MARQUES DÉPOSÉES OU DES MARQUES COMMERCIALES D'AUTODESK, INC., ET/OU DE SES FILIALES ET/OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, AUX ÉTATS-UNIS ET/OU DANS D'AUTRES PAYS. TOUS LES AUTRES NOMS DE MARQUES, DE PRODUITS OU MARQUES COMMERCIALES APPARTIENNENT À LEURS PROPRIÉTAIRES RESPECTIFS. AUTODESK SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER À TOUT MOMENT ET SANS PRÉAVIS L'OFFRE SUR SES PRODUITS ET SES SERVICES. LES SPÉCIFICATIONS DE PRODUITS, AINSI QUE SES TARIFS, AUTODESK NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES ERREURS TYPOGRAPHIQUES OU GRAPHIQUES SUSCEPTIBLES D'APPARAÎTRE DANS CE DOCUMENT.

Le prix public conseillé (PPC) est le prix public conseillé par Autodesk en France pour le produit et les services mentionnés. Le PPC n'inclut aucune remise ni charge estimative d'installation ou taxe. Le PPC n'est fourni que pour référence, le prix de détail étant fixé par le revendeur. D'autres termes et conditions peuvent s'appliquer. Autodesk se réserve le droit de modifier le prix public conseillé, les offres de produits et les spécifications de produits et services à tout moment sans préavis et ne saurait être tenue responsable des erreurs typographiques, graphiques ou autres susceptibles d'apparaître sur ce site.

Le prix mensuel représente le prix public conseillé Autodesk, basé sur un achat annuel. Les revendeurs Autodesk agréés sont indépendants et libres de fixer leurs propres prix. Les tarifs pratiqués par les revendeurs peuvent varier. Les abonnements Desktop Subscription annuels peuvent ne pas être disponibles auprès de tous les revendeurs ou dans tous les pays. Les forfaits achetés via la boutique en ligne Autodesk sont renouvelés automatiquement contre des frais fixes payés chaque mois ou annuellement pendant toute la durée du contrat, selon la disponibilité. Les forfaits achetés auprès d'un revendeur, le cas échéant, peuvent être renouvelés à ou avant expiration de la durée actuelle du forfait, et sont soumis à la disponibilité auprès d'Autodesk ou d'un revendeur Autodesk.

Les produits et services Autodesk sont cédés sous licence, et non vendus. Les droits d'installation, d'accès ou autre usage des produits et services Autodesk sont limités aux droits expressément stipulés dans la licence concédée par Autodesk pour ledit produit ou service et les spécifications de produits et services prévues par cet accord. L'ensemble des avantages et options d'achat peut ne pas être disponible dans toutes les langues et/ou zones géographiques pour tous les produits ou services.

** Formations proposées par des tiers, et non par Autodesk. Les coûts de ces formations sont définis indépendamment par chaque tiers.

AUTODESK